

NOTICE D'UTILISATION

Avant la pose des panneaux, lisez attentivement cette notice d'utilisation qui contient des instructions importantes relatives à la sécurité ainsi qu'à l'emploi et à l'entretien des panneaux.

- Ne pas installer les panneaux avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Conservez avec soin la présente notice pendant toute la durée de vie de vos panneaux.
- Remettez la notice d'utilisation à chaque détenteur ou utilisateur ultérieur.

SECURITE

Les panneaux répondent aux normes de sécurité actuellement en vigueur. Cependant, certains risques résiduels demeurent en cas de non-respect de la présente notice d'utilisation.

Surveillez les enfants présents dans la pièce et tenez-les hors de portée des emballages, protections, etc.

UTILISATION

Les panneaux doivent être utilisés conformément à leur destination première (tête de lit, crédence de cuisine, crédence de salle de bain, habillage décoratif de mur). Pour tout autre usage, consultez au préalable le service client.

AVERTISSEMENT

Ne jamais placer les panneaux autour d'une source de chaleur du type : poêle, cheminée, chaudière à bois, au charbon ou au gaz.

COMPATIBILITE DES PANNEAUX MURAUX POSES DERRIERE UNE PLAQUE DE CUISSON

- Plaque de cuisson **INDUCTION** : Pas de restriction
- Plaque de cuisson **VITROCERAMIQUE** : Pas de restriction
- Plaque de cuisson avec **BRULEUR GAZ** : **ATTENTION**, merci de respecter au minimum 15 cm de distance entre la flamme et la crédence sous peine de risques de déformation et altération des crédences.
Aucun contenant sur le feu ne doit être en contact prolongé avec votre crédence au risque de la déformer.

INSTALLATION & POSE DES PANNEAUX

Les panneaux doivent être installés et utilisés selon les règles et consignes de sécurité suivantes.

Aucune responsabilité ne saurait être engagée pour tous dommages causés par une utilisation incorrecte, une mauvaise manipulation ou consécutifs au non-respect de la notice d'utilisation.

CONTROLE IMPERATIF DES PANNEAUX AVANT TOUTE DECOUPE ET POSE

- Procéder à une vérification minutieuse de l'état apparent des panneaux pour détecter toutes taches, rayures, etc.
- Contrôler la conformité des panneaux à la commande : le mètre, la référence couleurs, les références décors, supports, etc.

Dès lors que les panneaux sont posés, ces contrôles seront considérés comme effectués et les panneaux seront considérés conformes à la commande.

ATTENTION

- Le port des gants de protection est obligatoire pour éviter des coupures.
- La pièce doit être parfaitement saine, sèche et ventilée.
- Les supports doivent être propres, secs et stables.

1. Préparation

- Préparez un support plat, rigide, stable et propre pouvant accueillir la crédence.
- Sortez la crédence du carton et enlevez les protections.
- Panneaux en aluminium composite, **NE PAS RETIRER LE FILM DE PROTECTION TRANSPARENT** sur la face avant
- Panneaux en verre synthétique, **NE PAS RETIRER LE FILM DE PROTECTION BLANC** sur la face arrière
- Panneaux en aluminium brossé, **ENLEVER LES FILMS DE PROTECTION**
- Panneaux en Pvc, **PAS DE FILMS DE PROTECTION A RETIRER**
- Poser le panneau côté face sur le plan de travail (utiliser le carton d'emballage pour protéger le panneau).

2. Découpe(s)

- Tracez vos découpes sur la face arrière de la crédence.
- Découpez ou faites vos trous pour les prises de courant et les sorties de canalisation avec des lames bois

3. Pose

- Testez la crédence (à blanc sans colle) sur le mur avant de la coller de façon à vérifier que rien ne vous gêne pour la pose.
- Procéder à l'encollage : appliquer le **SILICONE NEUTRE TRANSPARENT** en faisant des lacets serrés pour un collage uniforme, ou encollez directement votre mur et répartissez le silicone à l'aide d'une spatule ou d'un peigne.
- Positionnez délicatement la crédence au mur et collez la crédence.
- Enlevez les éventuelles traces de silicone avec du White Spirit.

N'UTILISEZ JAMAIS D'ACÉTONE sous réserve de détérioration grave et irréversible des panneaux.

N'UTILISEZ JAMAIS D'ALCOOL MENAGER SUR LES PANNEAUX EN PVC sous réserve de détérioration grave et irréversible des panneaux.

SECURITE ELECTRIQUE

Pour les crédences avec perçage pour prises électriques, il est conseillé de faire réaliser le raccordement électrique par un professionnel.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Les panneaux s'entretiennent à l'éponge ou au chiffon microfibre.

Ils sont compatibles avec les produits d'entretien courants du type produit à vaisselle, gel dégraissant, eau de javel, mousse active, spray anticalcaire et white spirit.

- N'utilisez pas de nettoyeurs abrasifs.
- Ne grattez pas votre crédence avec un instrument coupant ou à arêtes vives.
- N'utilisez pas de nettoyeur haute pression ni de nettoyage à jet de vapeur.

GARANTIE SUR LES PRODUITS

Les panneaux sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication affectant les supports ou les encres d'impression. La garantie ne couvre pas l'entretien ou le remplacement des panneaux dû à l'usure normale, tous risques encourus lors du transport, tous dommages résultant d'un usage ou d'une installation non conforme aux instructions d'utilisation, de montage ou d'entretien, tous dommages résultant du stockage des panneaux dans des conditions anormales ou non conformes aux prescriptions de Deluart ou aux règles de l'art, tous dommages résultant de modifications ou d'ajustements opérés sur les panneaux pour un autre usage pour lequel ils ont été conçus et/ou fabriqués à l'origine et ce, sans l'accord express de Deluart, et tous dommages causés par un accident, tels qu'un dégât des eaux, un incendie et plus généralement tous dommages résultant de cas fortuits, de force majeure ou de fait fautif du client ou d'un tiers.

COMMENT METTRE EN ŒUVRE VOTRE GARANTIE ?

Si un défaut apparaît sur les panneaux après leur pose, vous devez le signaler par écrit à notre service client dans les meilleurs délais, en joignant à votre réclamation une copie de votre facture ainsi que des photos.

RETOUR DES PANNEAUX

Les retours et/ou remplacements de panneaux ne sont autorisés qu'en cas d'erreur dans la fabrication de la commande ou en cas de défauts avérés de matière ou de fabrication (taches, rayures, bulles). Les panneaux coupés sur mesures ne peuvent être ni repris ni échangés si l'erreur provient de la prise de mesures. En tout état de cause, aucun retour ou remplacement des panneaux n'est accepté s'ils ont fait l'objet de modifications ou endommagements et notamment s'ils ont été découpés et/ou collés. Les panneaux doivent être retournés en parfait état, dans leur emballage d'origine non endommagé, et ce dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrés à compter de la date de l'accord préalable de Deluart.

SERVICE CLIENT

Pour toutes questions, notre service client se tient à votre disposition au 09 54 74 85 75 et sur contact@deluart.fr pour vous fournir des informations sur nos produits et vous expliquer leur installation.

ELIMINATION ECOLOGIQUE DES DECHETS

Les emballages et/ou les panneaux mis au rebut doivent être détruits en respectant les dispositions légales ou réglementaires en vigueur en matière de traitement des déchets. Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

Retrouvez toutes les informations importantes sur notre site www.deluart.fr dans la rubrique **INFOS PRATIQUES**.